

Festivités Des 13 et 14 juillet 2021



Escale Du Vulcain

Dans l'avant-port (épi du transit). Arrivée le 13 juillet à 13h et départ le 15 juillet à 14h30.

Mis sur cale le 15 mai 1985 aux Chantiers La Perrière à Lorient, le Bâtiment de Base de Plongeurs Démineurs (BBPD) Vulcain a été mis à flot le 17 janvier 1986. Il est entré en service le 11 octobre 1986.

C'est le premier bâtiment de ce type. Il est basé à Cherbourg et intégré à la Force d'Action Navale. Son commandant est également commandant du Groupe des Plongeurs Démineurs (GPD) de la Manche. Dérivé des bâtiments de soutien de région type Chamois, ce bâtiment a été conçu spécialement pour le soutien d'un groupe de plongeurs démineurs. Le Vulcain est ainsi doté du matériel propre à lui permettre une complète autonomie pour des plongées allant jusqu'à 80 mètres. Le Vulcain a pour ville marraine Honfleur depuis le 16 mai 1987.

Mardi 13 juillet 2021

Animation avec la « Fanfarone de Grabbuge »

15h30 Quartier du Buquet (devant le collège)
Tir à la corde
Chamboule-tout
Jeu de quilles

16h15 Quartier du Québec (devant l'Ecole Samuel de Champlain)
Tir à la corde
Course en sac
Chamboule-tout

17h30 Quartier du Canteloup (devant La Maison des Familles)
Chamboule-tout
Tir à la corde – deux concours
Jeu de quilles

21h00 Quartier du Canteloup
Retraite aux flambeaux (inscriptions sur place)

22h00 Départ Maison des Familles de la retraite aux flambeaux avec la « Fanfarone de Grabbuge »

Itinéraire : Chapelle, avenue du Canteloup, la tour des Marronniers, ferme du Canteloup et arrivée à la Maison des Familles



HONFLEUR



Mercrèdi 14 juillet 2021

De 10h à 19h > Centre de vaccination

Dans le hall au rez-de-chaussée de la Mairie

Sans rendez-vous (vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte vitale)

10h45 > Rassemblement au Monument aux Morts, place Albert Sorel

Avec dépôt de gerbes, sonnerie, minute de silence, hymne national. Revue de la compagnie des sapeurs-pompiers et du matériel de lutte contre l'incendie par les élus municipaux. Lâcher de pigeons et retour du cortège à l'Hôtel-de-Ville par la rue de la République, la rue Montpensier, le quai Saint-Etienne et la place de l'Hôtel-de-Ville.

11h15 / 11h30 > Démonstration par les jeunes sapeurs-pompiers (durée 15 mn environ)

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville.



23h15 > Grand Feu d'Artifice

Quai de la jetée de l'Est

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR LES LIEUX DES FESTIVITÉS

Fin des festivités : minuit.

L'usage des pétards et des articles pyrotechniques de catégories 1, 2, 3 et 4 est formellement interdit durant les manifestations des 13 et 14 juillet 2021.

Tout accident survenant à ce sujet sera à l'entière responsabilité de son auteur.

L'ivresse publique et manifeste représente une infraction consignée dans le code de la santé publique.

Mairie de Honfleur - Place l'Hôtel de Ville - 14600 HONFLEUR - T. 02 31 81 88 00

Conception et réalisation : Mairie de Honfleur / Ne pas jeter sur la voie publique